

# Aide de la ville de Caen

Éligible à l'aide financière « accession à la propriété » de

**CAENA**  
Normandie

Caen, priorité au logement

Les accédants pourront bénéficier de l'aide de la Ville de Caen si le bien est intégré dans un programme immobilier faisant l'objet d'une convention signée avec la communauté urbaine Caen la mer.

## LES CONDITIONS DE RESSOURCES

- Etre Primo-accédant ou n'ayant pas été propriétaire dans les deux dernières années
- Les ménages doivent justifier de revenus fiscaux de référence de l'année n-2 ne dépassant pas les plafonds suivants:



Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Plafond de ressources
1	24 683 €
2	32 914 €
3	38 072 €
4	42 187 €
5 et plus	46 291 €

## LE LOGEMENT



- Neuf, occupé à titre de résidence principale
- Prix d'acquisition n'excédant pas 2 826 ,65 € TTC par m<sup>2</sup>

## L'AIDE

1000€ pour les ménages sans enfant

1200€ pour les ménages avec enfant (s)

L'aide est directement versée au promoteur et vient en déduction du prix.

